

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

APPEL D'OFFRES

SOUSSION PUBLIQUE – SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION D'UN PLAN DIRECTEUR DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – MISE AUX NORMES ET AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

DESCRIPTION : La Ville de Saint-Jérôme souhaite obtenir des offres de services pour le projet suivant :

« Services professionnels pour la préparation d'un plan directeur de la station d'épuration des eaux usées – Mise aux normes et augmentation de la capacité de la station d'épuration des eaux usées ».

SOUSSION N° : AO 2021-31 ING

DISPONIBILITÉS DES DOCUMENTS : Toutes les entreprises intéressées pourront se procurer les documents de soumission à compter du **12 janvier 2022**, sur le système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca).

RÉCEPTION DES SOUSSIONS : au plus tard le **14 février 2022, avant 10 h**, au bureau de la greffière, 300, rue Parent, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 7Z7. Les enveloppes #1 seront ouvertes sur-le-champ. Les enveloppes #2 seront ouvertes en comité de sélection à la suite de l'évaluation qualitative des soumissions reçues.

COMMUNICATION : Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette demande de soumissions, veuillez communiquer avec le responsable de l'information aux soumissionnaires, **M. Simon Brisebois**, ing., à l'adresse courriel suivante sbrisebois@vsj.ca.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX :

- Évaluation des critères de conception actuels et futurs;
- Préparation et gestion de la campagne de caractérisation des eaux industrielles incluant l'analyse des résultats;
- Mise à jour du Chapitre 2 du cahier des charges environnementales;
- Plan de gestion des ouvrages d'assainissement;
- Évaluation de la capacité résiduelle de la station d'épuration;
- Étude de mise à niveau de la station d'épuration;
- Plan directeur et d'action des interventions des ouvrages d'assainissement.

Toute question ou demande de clarification doit être transmise au moins deux cent quarante (240) heures avant la date et l'heure prévues pour la réception des soumissions.

VISITE DES LIEUX : Une visite des lieux est facultative, sur rendez-vous. Les visites ont lieu entre le 25 janvier 2022 et le 27 janvier 2022. À cet effet, le SOUSSIONNAIRE doit prendre rendez-vous au plus tard le 21 janvier 2022.

ÉVALUATION DE RENDEMENT INSATISFAISANT : La Ville de Saint-Jérôme se réserve le droit de refuser la soumission d'un entrepreneur, d'un prestataire de services ou d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Ville.

ACCORD INTERGOUVERNEMENTAL : Le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), l'Accord de libération des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB).

RÉSERVE : La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents de soumission & addendas véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, auprès de SEAO, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS : La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 12 janvier 2022.

La greffière adjointe de la Ville,

LAURENCE CHÉNARD, avocate